

Pôle Lamartine. Groupe de travail du 23 janvier 2017

Diffusion : en PJ du compte- rendu de cette réunion

**RÉFÉRENCES À LAMARTINE DANS LES *SOUVENIRS PERSONNELS* DE VICTOR HUGO
1848-1851** (édités par Henri Guillemin chez Gallimard en 1952)

Joëlle Pojé-Crétien

Introduction

Les *Souvenirs personnels 1848-1851* de Victor Hugo (édités par Henri Guillemin) sont une mine de renseignements pour l'histoire politique de la période concernée et singulièrement pour la relation politique et personnelle entre Hugo et Lamartine, qui se connaissaient déjà au plan littéraire et mondain (ils correspondaient depuis 1821, s'étaient rencontrés au sacre de Charles X en 1825 et étaient devenus amis). Rappelons que Lamartine est l'aîné de Hugo de onze ans et quatre mois précisément.

De très nombreuses références à Lamartine figurent dans cet ouvrage, surtout pour l'année 1848. Les premières commencent à la page 34, au sein d'un long récit de la journée du 24 février. La dernière, p. 293, est une courte remarque personnelle de 1851 sans précision de date. Entre les deux, une **grande intensité dramatique** marque la relation des faits, des discussions, et l'expression des jugements de Victor Hugo sur son « grand ami ». Mais les évocations directes de Lamartine vont en nombre décroissant après 1848, **suivant la courbe de la « gloire » lamartinienne et de son importance politique**. En 1851, on peut parler d'éclipse politique de Lamartine alors que la stature de Hugo et sa place dans le débat public vont évoluer en sens inverse et grandir avec l'exil (qui commence par sa fuite en Belgique le 11 décembre 1851).

Les parties qui suivent présentent une sélection de passages consacrés à Lamartine, surtout dans la première partie de l'ouvrage. J'y ajoute quelques indications de contexte, précisions ou commentaires, ainsi qu'un bref épilogue.

Le contexte personnel et politique

Au départ, en février 1848, date de la Révolution qui chasse Louis-Philippe et ouvre une période de troubles, de dangers et de doutes, Lamartine a une carrière politique de député déjà longue (depuis 1833, avec plusieurs changements de circonscriptions) sans parler de ses fonctions

- au Conseil général de Saône-et-Loire dont il sera président pour la troisième et dernière fois entre 1848 et 1851, avec en 1850 une absence pour son voyage en Turquie (21 juin-6 août), pendant laquelle il se fera remplacer
- au Conseil municipal de Mâcon (mais il sera absent des séances dans la période que nous considérons).

Hugo de son côté n'est pas encore député (il le deviendra en juin 1848) mais il est une personnalité de premier plan au même titre que Lamartine. Tous deux sont académiciens et décorés de la Légion d'honneur. Pair de France depuis 1945, grâce à la

duchesse d'Orléans, Hugo a à la Chambre de nombreuses connaissances et amis. Il n'est pas encore républicain.

En 1847, Lamartine a publié son *Histoire des Girondins* qui a confirmé, après une période où il a été royaliste, son ancrage dans l'opposition, à gauche, positionnement déjà signalé comme acquis et regrettable dans l'ouvrage de 1846 cité en *annexe*. Son renom au plan national, comme incarnation possible des destinées du peuple français, qu'il a bien senties et exprimées dans son ouvrage, en a été amplifié (cf au paragraphe suivant *Souvenirs personnels* p. 34). C'est un excellent tribun, ce que Hugo ne sera jamais vraiment. Hugo saura mieux se valoriser par des prises de position publiques rapides mais énergiques relayées par ses amis journalistes.

Première période : février 1848 : la gloire

Souvenirs personnels p. 34 : *Il y a en ce moment un homme dont le nom est dans toutes les bouches et la pensée dans toutes les âmes ; c'est Lamartine (...) On peut dire qu'il tient dans sa main Paris.* Lamartine est au premier plan dans le récit détaillé et vivant que fait Hugo de la longue et dangereuse journée du 24 février, où se prennent dans l'urgence des mesures difficiles mais essentielles, dont Lamartine est la clé de voûte. Hugo suit les événements en bougeant beaucoup : il se rend au Ministère de l'intérieur, puis, après un passage par les Tuileries, à la mairie de son arrondissement (le VIIIème) place Royale (future place des Vosges), puis place de la Bastille où il prend la parole devant un public nombreux qui ne partage pas toujours ses opinions. Des amis lui rapportent ce qui s'est passé à la Chambre des députés (au Palais Bourbon) où se tenait Lamartine, qui doit décider, après le départ du roi, de la forme du gouvernement improvisé : République ou régence de la duchesse d'Orléans.

Ils attendaient avec émotion sa décision dans ce grand arbitrage. Lamartine écouta silencieusement leurs raisons, puis les pria de vouloir bien le laisser se recueillir pendant quelques instants. Il s'assit à l'écart devant une table, prit sa tête dans ses mains et songea. Les quatre consultants, debout, le regardaient respectueusement en silence. Minute solennelle. « Nous écoutions passer l'histoire », me disait Bocage.

Lamartine redressa la tête et leur dit : « Je combattrai la Régence ».

C'est le premier acte de cette journée. Le second sera la nomination par acclamation, dans l'Assemblée *submergée sous une sorte d'assemblée révolutionnaire*, des membres du gouvernement provisoire, qui quittent alors les lieux pour gagner l'Hôtel de Ville.

Hugo commente la situation dans un superbe paragraphe :

P. 35 : *Les quelques hommes qui, dans ces jours suprêmes et extrêmes, tenaient dans leur main le sort de la France, étaient eux-mêmes, à la fois, outils et hochets dans la main de la foule, qui n'est pas le peuple, et du hasard, qui n'est pas la providence. Sous la pression de la multitude, dans l'éblouissement et la terreur de leur triomphe qui les débordait, ils décrétèrent la République, sans savoir qu'ils faisaient une si grande chose.*

Un peu plus loin, on trouve des observations concrètes intéressantes sur les six signatures au-dessous de la déclaration d'un gouvernement républicain : voici celle de Lamartine, *signature à peine formée, où l'on retrouve toutes les incertitudes qui bouleversaient le cœur du poète*, contrastant avec les autres signatures, banales ou pleines d'assurance, sauf celle de Dupont de l'Eure, *dont la main tremblait de vieillesse et d'épouvante (!!!)*.

Le lendemain, 25 février, Victor Hugo se rend à l'Hôtel de Ville pour *serrer la main à Lamartine*. Lamartine est heureux de le recevoir. Ils échangent sur leurs différences de

points de vue. Victor Hugo signale qu'hier encore il défendait la Régence de la duchesse d'Orléans et une mise au point s'ensuit : p. 40 :

-Il n'est pas possible qu'au fond Victor Hugo ne soit pas républicain

-En principe, oui, je le suis. La République est, à mon avis, le seul gouvernement rationnel, le seul digne des nations. (...) Mais son heure est-elle venue en France ?

Peu après, Lamartine propose à Hugo les fonctions de maire de son arrondissement, puis, devant le refus (provisoire) de l'intéressé, le poste de Ministre de l'Instruction publique, qu'il refusera, réaffirmant ses réticences et ses scrupules.

Seconde période : juin 1848 : le déclin brutal

-24 juin : Hugo, qui est maintenant député à l'Assemblée constituante, rencontre Lamartine à la Commission exécutive, au Palais Bourbon. Il n'y a en effet plus de gouvernement provisoire, il a été remplacé par cette Commission où Lamartine a été élu de justesse, de même qu'il a été élu de justesse au scrutin complémentaire dans le Loiret. L'heure est grave, Hugo craint pour sa famille, Lamartine craint l'émeute.

P. 79 : *Il était blême, défait, la barbe longue, l'habit non broissé et tout poudreux. (...)*

-Où en sommes-nous, Lamartine ?

-Nous sommes f..... !

-Qu'est-ce que cela veut dire ?

-Cela veut dire que dans un quart d'heure l'Assemblée sera envahie.

De fait une colonne d'insurgés qui approchait fut arrêtée par une charge de cavalerie.

La discussion continue et Lamartine avoue son impuissance à mobiliser les troupes :

-Nous avons donné les ordres

-Eh bien ?

-Les troupes ne viennent pas.

J'étais indigné : « Ah ça ! dis-je, quelqu'un trahit ici »

Lamartine me prit la main et me répondit : « Je ne suis pas ministre de la Guerre ! »

Cavaignac avait freiné, saboté l'application des mesures prises par Lamartine...

-25 août, séance de nuit. Dehors l'émeute gronde.

Lamartine s'ouvre à Hugo de ses hésitations : p. 92 : *Faut-il que je parle ou que je me taise ?* Hugo lui déconseille de s'exprimer : *Tout cela s'agite en bas. Restez en haut.*

-29 septembre 1848 : une belle scène dans laquelle se manifeste l'affection et l'estime de Lamartine pour Hugo, et qui constitue un moment de complicité politique et personnelle des deux hommes :

P. 106 : *Hier 28, je suis allé au troisième bureau pour statuer de l'élection contestée de M. Molé. Lamartine est, comme moi, de ce bureau. Je me suis approché de lui et je l'ai félicité de son discours de la veille pour une assemblée unique et contre le système des deux chambres. « Mon éloge est d'autant moins suspect, lui ai-je dit, que je ne suis pas du tout de votre opinion ». Lamartine m'a pris vivement le bras et m'a dit en souriant : « Et moi je suis de la vôtre ».*

-Novembre 1848 : Cavaignac, candidat comme Lamartine à la présidence de la République, est auditionné par la Commission exécutive sur des soupçons de complot contre l'ordre. Dans l'appartement de Lamartine (*ce grand et noble esprit*), rue de l'Université, ses amis le pressent de parler. Lamartine résiste : *« Non, je ne parlerai pas. Je ne veux pas monter au pouvoir sur le cadavre de Cavaignac ».* Sa femme, qui l'écoutait

avec anxiété, et qui n'avait pas encore dit une parole, laissa échapper ce cri : « Il y est bien monté sur le tien ! » (p. 124).

S'il ne refuse pas le pouvoir, Lamartine refuse la lutte pour le pouvoir.

Troisième période : décembre 1848 et après : l'échec de Lamartine

-samedi 30 décembre 1848 : On est après l'élection présidentielle qui a été un camouflet pour Lamartine. Lamartine est chez lui, c'est son jour de réception.

P. 157 : *Monsieur de Lamartine, blanc, courbé depuis février, vieilli de dix ans en dix mois, était calme, souriant et triste. Il prenait avec gravité son échec. « Je n'ai rien à dire, le suffrage universel m'a conspué. Je n'accepte ni ne refuse le jugement. J'attends. » (...) Du reste toujours le même, noble, tranquille, généreux, tout entier au pays, poussant le patriotisme jusqu'au dévouement, et le dévouement jusqu'à l'abnégation.*

La discussion révèle qu'avec un autre choix de ministres et conseillers, si Louis Bonaparte avait été capable de convoquer des gens de qualité, il aurait peut-être accepté un poste dans le nouveau gouvernement.

-13 janvier 1849 : Lamartine renonce encore :

P. 192 : *Lamartine a dîné hier à l'Elysée-Bourbon (actuellement l'Elysée). Il a refusé la vice-présidence. Il a bien fait. Présider cette chose qu'ils appellent le Conseil d'Etat, lui qui, il y a huit mois, présidait la France, et eût pu présider l'Europe ! Non. Il n'a plus qu'une manière de grandir. C'est de descendre de tout. Il se retrouvera de plain-pied dans sa gloire.*

-26 avril 1849 : p. 225 : *Le marquis de Raigecourt dînait samedi chez Lamartine qui lui a dit ; « Je ne serai pas réélu, même à Mâcon ».* NB : Prédiction exacte, mais lors d'élections complémentaires, L. fut réélu député de la Saône-et-Loire et aussi du Loiret. Ulcéré d'avoir été rejeté en mai 1849 par sa ville natale, il choisit le Loiret début juillet.

(Pas de note particulière pour 1850, mais il faut se souvenir que Lamartine sera absent de France de juin à août).

-Note de 1851, sans date, mais avant le Coup d'état : les deux hommes se séparent politiquement, si l'on en croit Hugo :

P. 293 : *Nous différons, Lamartine et moi. Il méprise l'oncle et estime le neveu. Moi, c'est le contraire.* (l'oncle = Napoléon 1^{er}, le neveu = Louis-Napoléon Bonaparte).

Il est certain que la famille de Lamartine exécrait Bonaparte devenu Napoléon 1^{er}, alors qu'Hugo reste le fils d'un général d'Empire. Quant au neveu, leurs opinions à son égard n'étaient guère différentes au départ. Et il faut signaler que Lamartine démissionnera de ses divers mandats après le Coup d'état.

L'étoile de Hugo va se lever avec sa rébellion contre le Coup d'état, et surtout avec son exil. Les deux amis ne se reverront plus. Fin février 1869, Lamartine meurt. Hugo écrit à Valentine de Cessiat :

Depuis 1821 j'étais étroitement uni de cœur avec Lamartine. Cette amitié de cinquante ans subit aujourd'hui l'éclipse momentanée de la mort.

Le retour de Hugo à Paris en 1870, après la déchéance de Napoléon III, et un an et demi après la mort de Lamartine, sera triomphant.

Biographie des députés, précédée d'une histoire de la législature de 1842 à 1846, par deux journalistes, Pagnerre éditeur, 1846.

P. 292 : « Saône-et-Loire : 7 députés

De Lamartine, élu à Mâcon

Il est poète partout, même à la tribune. Qui l'a entendu, ne lui en voudra pas. Ainsi que tous les poètes, M. de Lamartine est un peu changeant, un peu mobile ; mais l'élévation de son âme le garantit contre les plus grands périls de la versatilité. Longtemps M. de Lamartine a eu à la chambre une position indécise : il s'est enfin rangé sous le drapeau de l'opposition. Le jour où il annonça qu'il allait planter sa tente dans le camp de la gauche, fut un jour bien triste pour la majorité ministérielle. Il lui fallut entendre d'une bouche qu'elle chérissait les vérités les plus dures. M. de Lamartine s'était aperçu que le gouvernement, incorrigible, continuait à pratiquer un système déplorable ; il le proclama à la tribune, déclarant que le temps des complaisances était passé, et appliquant au parti conservateur un nom qui lui restera jusqu'à sa dispersion complète : celui de parti des *bornes*. A dater de ce moment, excepté sur quelques terrains où il a une position à part, M. de Lamartine a combattu avec l'opposition : c'est une précieuse conquête pour elle, et c'est une conquête qui accuse gravement le pouvoir.

M. de Lamartine a voté contre l'indemnité Pritchard. Il n'était pas à la chambre lors de la discussion sur la proposition relative aux fonctionnaires.

En 1842, le collège de Mâcon comptait 591 électeurs inscrits ; 511 prirent part au scrutin ; M. de Lamartine obtint 241 voix, et son concurrent M. Mathieu, 61. »

*NB : le terme ironique et imagé de « bornes » provient d'un discours de Lamartine contre le gouvernement conservateur de Guizot. Il a sans doute une double connotation :
-immuabilité (une borne, on ne peut pas la remuer, la faire bouger)
-limite, fermeture (fonction des bornes dans l'espace rural).*

Joëlle Pojé-Crétien, janvier 2017